

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JUILLET 2012**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 9 juillet 2012, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Sylvie Robidas	siège 2
Serge Allie	siège 3
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE**

Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

**Résolution 2012-07-174**

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 6.4 *Schéma de couverture de risque en incendie* et en laissant le point 19 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption des procès-verbaux du 11, 20 et 26 juin 2012;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Chemin Tremblay;**
6. **Incendie :**
  - 6.1 **Prévention incendie lors de grands événements**
  - 6.2 **F. Q. M.**
  - 6.3 **Visite de prévention**
  - 6.4 **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**
7. **Aménagement du terrain au chalet du lac :**
  - 7.1 **Mandant à Pittoresco**
  - 7.2 **Test de percolation**
8. **Mandat au notaire :**
  - 8.1 **Vente d'une partie de terrain aux Comités des Loisirs**
  - 8.2 **Transfert des biens lors de la dissolution**

9. **Traitement des élus municipaux;**
10. **Formation;**
11. **Contrat avec le Ministère des Transports;**
12. **Matières résiduelles fertilisant;**
13. **Fleurons Québec;**
14. **Rapport annuel de gestion des matières résiduelles;**
15. **Virement de crédits;**
16. **Paielement des comptes :**
  - 16.1 **Comptes payés**
  - 16.2 **Comptes à payer**
17. **Bordereau de correspondance;**
18. **Rapports :**
  - 18.1 **Maire**
  - 18.2 **Conseillers**
  - 18.3 **Directrice générale**
19. **Varia :**
  - 19.1 **Fête du 150<sup>e</sup> de Saint-Malo**
  - 19.2 **Tournoi à Ti-Père**
20. **Évaluation de la rencontre;**
21. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11, 20 ET 26 JUIN 2012**

#### **Résolution 2012-07-175**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 11 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **Résolution 2012-07-176**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **Résolution 2012-07-177**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Un citoyen est venu demander des renseignements sur les modifications qui seront apportées au chemin Tremblay selon le plan de localisation ainsi que sur la vérification des fosses septiques.

Un citoyen a participé à la séance du Conseil municipal afin de parler de l'intersection du chemin Auckland et du chemin du 5<sup>e</sup> Rang qui a été améliorée lorsque le recouvrement d'enrobés bitumineux a été fait sur le chemin Auckland.

## **5 CHEMIN TREMBLAY**

**ATTENDU QU'** un plan de localisation a été fait par l'arpenteur-géomètre monsieur Daniel Parent afin de régler les problèmes de déneigement sur le chemin Tremblay;

**ATTENDU QUE** des citoyen-ne-s empiètent sur le chemin Tremblay à certains endroits;

**ATTENDU QUE** les solutions les moins coûteuses ont été choisies afin de régler ce problème soit de déplacer des arbres et autres;

**ATTENDU QUE** les solutions proposées seront expérimentées pendant l'hiver prochain

### **Résolution 2012-07-178**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

**QUE** le Conseil municipal accepte les solutions les moins coûteuses. Les citoyen-ne-s concerné-e-s seront contacté-e-s afin qu'ils apportent les modifications nécessaires. Ils seront effectués et testés pendant l'hiver afin de savoir si les interventions faites seront suffisantes pour corriger les problèmes de déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **6. INCENDIE :**

### **6.1 Prévention incendie lors de grands événements**

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook a suggéré d'être présent lorsque de grands événements (salon d'expositions, spectacles, etc.) se tiennent afin d'assurer une meilleure sécurité possible. Le Conseil municipal ne désire pas entreprendre des démarches dans ce sens.

### **6.2 F. Q. M.**

Une compagnie évalue et classe les risques d'incendie de chaque municipalité en Estrie. Il faudra la contacter afin de modifier l'évaluation concernant les points d'eau creusés et autres démarches faites.

### **6.3 Visites de prévention**

Monsieur Marc Poirier, directeur service incendie de Saint-Malo terminera les visites de prévention à domiciles.

### **6.4 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

**ATTENDU QUE** le ministre de la Sécurité publique a émis le 7 février 2007, une attestation de conformité pour le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook est en vigueur depuis le 23 février 2007;

**ATTENDU QU'** un important travail de mise en œuvre s'est opéré sur tout le territoire conformément au calendrier de réalisation;

**ATTENDU QUE** certains événements non prévus ont perturbé l'échéancier de certaines actions;

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC de Coaticook a adopté une résolution, tel que le prévoit l'article 30.1 de la *Loi sur la sécurité incendie*, afin de présenter une demande de modification du Schéma au ministre de la Sécurité publique pour le report de certaines échéances de la mise en œuvre dudit schéma;

#### **Résolution 2012-07-179**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

**IL EST RÉSOLU** d'informer la Mutuelle des municipalités du Québec, via son courtier Conway Jacques, que la MRC a présenté une demande de report d'échéance pour le plan de mise en œuvre local de la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **7. AMÉNAGEMENT DU TERRAIN AU CHALET DU LAC :**

#### **7.1 Mandat à Pittoresco**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

#### **7.2 Test de percolation**

**ATTENDU QUE** la fosse septique du chalet municipal est en très mauvais état;

**ATTENDU QU'** un test de percolation sera fait afin d'estimer le coût total de la fosse septique et du champ d'épuration pour le prochain budget;

#### **Résolution 2012-07-180**

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,  
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

**QU'**un test de percolation sera effectué au chalet municipal.

**QUE** le changement de la fosse septique ainsi que du champ d'épuration au chalet municipal sera considéré au budget 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 8. MANDAT AU NOTAIRE

### 8.1 Vente d'une partie de terrain aux Comité des Loisirs

**COMPTE TENU QUE** la municipalité de Saint-Malo a passé un accord de principe pour céder une partie de terrain aux Loisirs de Saint-Malo ainsi que mandaté monsieur Daniel Parent pour arpenter le terrain céder aux Loisirs de Saint-Malo à la résolution 2012-04-117;

**ATTENDU QUE** monsieur Daniel Parent, arpenteur-géomètre a remis la certification de localisation, description technique afin de régler la situation d'empiètement de la salle des Loisirs sur le terrain de la municipalité de Saint-Malo (P4A-1 et P4A, rang 4, Canton d'Auckland);

**ATTENDU QUE** cette partie de terrain sera vendue au Comité des Loisirs pour la somme de 1 \$;

#### **Résolution 2012-07-181**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

**QUE** madame Anne-Sophie Francoeur, notaire est mandatée pour préparer l'acte de vente au Comité des Loisirs selon la certification de localisation, description technique préparée par monsieur Daniel Parent, arpenteur-géomètre pour le montant de 1 \$ afin de régulariser la situation.

**QUE** la municipalité de Saint-Malo paiera les frais du notaire concernant cette transaction.

**QUE** les signataires pour et au nom de la Municipalité seront le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 8.2 Transfert des biens lors de la dissolution

**ATTENDU QUE** le terrain ainsi que la salle des Loisirs et les dépendances appartiennent au Comité des Loisirs;

**ATTENDU QUE** les terrains avoisinants la propriété du Comité des Loisirs appartiennent à la municipalité de Saint-Malo;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Malo vend une petite partie de ses terrains afin de régler la situation d'empiètement des biens du Comité des Loisirs;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Malo veut être bénéficiaire du transfert des biens du Comité des Loisirs dans un cas de dissolution;

#### **Résolution 2012-07-182**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,  
appuyé par le conseiller Serge Allie,

**QUE** madame Anne-Sophie Francoeur, notaire inclura la disposition des biens du Comité des Loisirs au profit de la municipalité de Saint-Malo lorsqu'elle rédigera le contrat de vente d'une partie de terrain dans un cas de dissolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 9. TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Des vérifications seront faites concernant le traitement des élus municipaux.

#### 10. FORMATION

**ATTENDU QUE** monsieur Nicolas Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement demande à suivre une formation sur le zonage;

**ATTENDU QUE** ces cours pourraient l'aider à accomplir sa tâche adéquatement et efficacement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette sera contactée afin de partager les coûts reliés à la formation avec Saint-Malo pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement qui travaille dans les deux municipalités;

#### **Résolution 2012-07-183**

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,  
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

**QUE** monsieur Nicolas Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement suivra le cours «*Le zonage agricole*» offert par la FQM au coût de 450 \$ plus taxes pour deux jours de 8 h 30 à 16 h 30 à Saint-Hyacinthe. Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés, s'il y a lieu.

**QUE** 25 % de la facture totale sera facturée à son autre employeur la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 11. CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**ATTENDU QU'** un marché ainsi qu'un Cahier des charges et devis généraux (CCDG) font partie intégrante du contrat numéro 850825274 qui a été reçue du ministère des Transports ayant pour objet : déneigement, déglacage, fourniture de matériaux et site d'entreposage pour l'entretien de la route 253, dans les municipalités d'East Hereford, Saint-Venant-de-Paquette et Saint-Malo, MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Malo a pris connaissance du CCDG;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Malo accepte les clauses du contrat remis par le ministère des Transports;

#### **Résolution 2012-07-184**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

**QUE** la municipalité de Saint-Malo s'engage à l'égard du Ministre à réaliser toutes les tâches et tous les travaux énoncés au contrat ainsi que ceux qui pourraient être requis suivant l'esprit du contrat pour un montant de 207 464,04 \$.

**QUE** la signataire pour et au nom de la Municipalité sera la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **12. MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANT**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

#### **13. FLEURONS QUÉBEC**

Un envoi sera fait afin d'aviser les citoyen-ne-s de Saint-Malo de la visite de l'évaluateur de la Corporation des Fleurons du Québec. Leur collaboration sera demandée pour l'entretien et la bonne mise de leur propriété.

#### **14. RAPPORT ANNUEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le *Rapport annuel de gestion des matières résiduelles MRC de Coaticook – Premier trimestre 2012* présenté le 19 juin 2012 par madame Monique Clément, chargée de projet matières résiduelles.

#### **15. VIREMENT DE CRÉDITS**

**ATTENDU QUE** certains postes budgétaires ont ou auront des insuffisances de fonds d'ici la fin de l'année financière;

**ATTENDU QUE** certains autres postes budgétaires ont ou auront des surplus de fonds d'ici la fin de l'année financière;

#### **Résolution 2012-07-185**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par le conseiller Serge Allie,

**D'approuver** les virements budgétaires présentés par la directrice générale dans le tableau du 16 juillet 2012 pour un montant total de 455 006,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **16. PAIEMENT DES COMPTES**

##### **16.1 Comptes payés**

**ATTENDU QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes, d'un montant total de 95 039,94 \$ payés depuis le 12 juin 2012;

### **Résolution 2012-07-186**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,  
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'accepter la liste présentée au conseil pour le paiement des comptes, d'un montant total de 95 039,94 \$ payés depuis le 12 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **16.2 Comptes à payer**

### 16.2.1 Kilométrage

**ATTENDU QUE** le maire doit parfois faire des déplacements dans l'exercice de ses fonctions;

**ATTENDU QUE** du kilométrage est relié à ces déplacements;

### **Résolution 2012-07-187**

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,  
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

**DE** payer les frais de déplacements de monsieur le Maire Jacques Madore pour un montant de 168 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 16.2.2 Pellerin Potvin Gagnon S.E.N.C.R.L.

**ATTENDU QUE** la firme Pellerin Potvin Gagnon a fait parvenir la facture 54873 du 31 mai 2012 pour les services professionnels se rapportant à l'exercice terminé le 31 décembre 2011;

**ATTENDU QUE** les services professionnels concernent : audit des livres et des registres comptables selon l'opinion de l'auditeur indépendant, préparation du rapport financier annuel du Ministère et préparation des déclarations d'impôt fédéral et provincial ainsi que les annexes s'y rapportant;

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

### **Résolution 2012-07-188**

**DE** payer la facture 54873 du 31 mai 2012 au montant de 4 300 \$ taxes non incluses de Pellerin Potvin Gagnon pour les services professionnels effectués pour la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



## 17. **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Un bordereau de correspondance a été envoyé avec les documents de la séance. Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue après l'envoi des documents. Aucun dossier n'a été retenu.

## 18. **RAPPORTS :**

### 18.1 **Maire**

Monsieur le Maire informe le Conseil sur les points suivants :

- La tour du mont Hereford pour le TACTIC;
- L'engagement d'un nouvel urbaniste, d'un inspecteur en bâtiment et en environnement ainsi qu'un technicien en géomatique à la MRC de Coaticook.
- La fête de Noël de la MRC de Coaticook se tiendra le 30 novembre prochain;
- La fête de la Famille aura lieu le 9 décembre 2012;
- Le golf pour la fête de la famille a ramassé 6 000 \$;
- Le camp 911;
- Le service de garde;
- Le logement social;
- La rencontre avec le «Colebrook dispatch»;
- L'agente de développement en loisir madame Martine Auray quitte la MRC de Coaticook.

### 18.2 **Conseillers**

Le conseiller Serge Allie discute avec le Conseil municipal :

- Du site Web et du cartable des règlements pour la séance du Conseil municipal du mois de septembre 2012;

**ATTENDU QUE** le dossier du cartable des règlements est en préparation depuis quelque temps et que le choix d'une firme pour élaborer le site Web n'a pas encore été présenté au Conseil;

**ATTENDU QU'** il faudrait prioriser ces dossiers;

#### **Résolution 2012-07-189**

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,  
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

**DE** demande à madame Micheline Robert, chargée de projets de présenter ces dossiers à la séance du Conseil municipal du mois de septembre 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 18.3 Directrice générale

#### 18.3.1 Réservoir à eau

**ATTENDU QUE** le réservoir à eau était percé et perdait tout son contenu;

**ATTENDU QUE** les employés de voirie allaient porter du vieux fer à la récupération;

**ATTENDU QUE** les conseillers ont été contactés à ce sujet et qu'ils ont tous donné leur accord;

#### **Résolution 2012-07-190**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

**DE** disposer du vieux réservoir en le vendant pour la récupération du vieux fer.

**QUE** la directrice générale madame Édith Rouleau signera les papiers concernant ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 18.3.2 Commandite du tournoi à Ti-Père

**ATTENDU QUE** le Comité des Loisirs de Saint-Malo a fait parvenir un plan de partenariat pour le *Tournoi de balle lente à Ti-Père*;

#### **Résolution 2012-07-191**

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,  
appuyé par le conseiller Serge Allie,

**QUE** le plan de partenariat, option D – Commanditaire collaborateur a été choisi par le Conseil municipal au montant de 150 \$ pour la 18<sup>e</sup> édition du *Tournoi de balle lente à Ti-Père* qui se tiendra les 16, 17, 18 et 19 août 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 18.3.3 Descente de bateau

**ATTENDU QUE** l'Association sportive du lac Lindsay Inc. a demandé au Conseil municipal de leur prêter un camion pour déplacer les matériaux retirés du lac lors du creusage de la descente de bateau;

**ATTENDU QUE** l'Association a aussi demandé de teindre le quai d'une superficie de deux fois 1 000 m<sup>2</sup>;

#### **Résolution 2012-07-192**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

**DE** prêter à l'Association sportive du lac Lindsay inc. un camion pour transporter les matériaux retirés du lac Lindsay.

**De** ne pas fournir le personnel de la municipalité pour teindre le quai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **18.3.4 Lignes pour le chemin Auckland**

**ATTENDU QUE** des lignes doivent être tracées à la suite de l'asphaltage du chemin Auckland;

**ATTENDU QUE** le traçage sera fait pour la ligne milieu et les lignes latérales ainsi que six blocs d'arrêt, soit trois au chemin du 5<sup>e</sup> Rang, deux à l'intersection du chemin Auckland et de la rue Principale ainsi qu'un à l'Âge d'Or. Des lignes de queues seront tracées à ces six intersections;

#### **Résolution 2012-07-193**

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,  
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

**QUE** la directrice générale est mandatée pour engager une compagnie afin de tracer les lignes à la suite de l'asphaltage du chemin Auckland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **18.3.5 Service de prévention de la sécurité en incendie**

Les municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et d'East Hereford ont demandé monsieur Junior Belleville, pompier volontaire pour les visites préventives concernant la sécurité en incendie de ce secteur.

### **19. VARIA**

#### **19.1 Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Malo**

**ATTENDU QU'** un accord de principe a été passé avec la municipalité de Saint-Malo à la résolution 2012-02-39;

**ATTENDU QUE** ce montant de 15 000 \$ serait une avance remboursable à même les bénéfices de l'événement;

#### **Résolution 2012-07-194**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,  
appuyé par le conseiller Serge Allie,

**QUE** la municipalité de Saint-Malo accepte de prêter un montant de 15 000 \$ afin de permettre le démarrage des projets de la fête du 150<sup>ième</sup> anniversaire en 2013;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**19.2 Le tournoi à Ti-Père**

**ATTENDU QUE** le *Tournoi à Ti-Père* se tiendra les 16, 17, 18 et 19 août 2012;

**ATTENDU QUE** pendant l'événement, différents rafraîchissements seront vendus à l'extérieur;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Malo demandera un permis à la Société des alcools pour vendre des boissons alcoolisées à l'extérieur;

**Résolution 2012-07-195**

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,  
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

**QUE** la municipalité de Saint-Malo autorise et demande un permis de vente de boissons alcoolisées à l'extérieur de la salle des Loisirs au 266, chemin Auckland, Saint-Malo, sur le terrain de la municipalité de Saint-Malo au Tournoi à Ti-Père qui se tiendra les 16, 17, 18 et 19 août 2012.

**QUE** la signataire pour et au nom de la municipalité de Saint-Malo sera la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**20. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

**21. LEVÉE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus de sujets à discuter, Monsieur le Maire déclare la levée de la séance.

Il est 22 h 45.

---

Jacques Madore, maire

---

Édith Rouleau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière